

Auteure : Mireille Bouchard, responsable des communications CQDD

Le Gala du mérite économique de la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay—Le Fjord se tiendra le 4 avril 2019. Fait à noter les catégories ont été révisées, d'autres ont été remplacées, mais chose certaine les efforts en matière de développement durable (DD) seront déterminants.

Alors que depuis près de six ans, le gala présentait la catégorie *Développement durable*, cette 15^e édition marque un virage important pour intégrer les pratiques de développement durable comme un critère de sélection dans toutes les catégories. Le Prix DD n'est plus, mais on peut y voir là un incitatif auprès des entreprises pour en faire une valeur intrinsèque de leur plan d'affaires.

Les enjeux de gestion responsable se retrouvent dans tous les secteurs d'affaires

Sandra Rossignol, directrice générale de la Chambre souligne : « Au lieu d'être marginalisé, le développement durable est pris maintenant comme un élément incontournable de l'évaluation d'une entreprise. Nous voulions lancer le message que partout on peut avoir une approche en DD, pas besoin d'être absolument un industriel pour s'y intéresser. » Elle précise : « Nous avons intégré un critère de développement durable dans toutes les catégories et nous nous sommes assurés d'avoir un spécialiste en la matière sur notre jury pour nous permettre de bien l'appliquer. »

Le développement durable mis en évidence au sein des neuf catégories

Les membres du jury devront évaluer toutes les candidatures par rapport à leurs efforts en matière de responsabilité sociale et d'empreinte environnementale. C'est l'occasion pour les entrepreneurs de démontrer comment ils mettent de l'avant des solutions d'affaires qui, en plus d'être profitables, ont des retombées bénéfiques sur les travailleurs et la collectivité, puis comment ils minimisent leur impact sur l'environnement. La période de mise en candidature prend fin le 8 février 2019.



INTÉRESSÉS À EN DISCUTER AVEC NOUS?

418 668-7533 | Facebook